

LE 9 AVRIL 2015

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE PUISSANTE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE !

Le 9 avril 2015, la CGT, FO, Solidaires, la FSU (enseignants), et la FA-FP (autonomes) appellent l'ensemble des salariés du public et du privé à une journée de grève avec une manifestation nationale à Paris.

La dernière mobilisation intersyndicale et interprofessionnelle remontait à plusieurs années ; c'est dire si la gravité de la situation rend nécessaire le « tous ensemble » !

☛ Pourquoi ?

Aujourd'hui, la politique du gouvernement, qui trouve son incarnation dans le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron », ainsi que dans plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat, aggrave la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs (ses).

☛ Que revendiquent la CGT et les autres organisations ?

Il faut combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois, en changeant de politique économique. Préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

☛ Comment faire pour aboutir sur ces revendications ?

Agir tous ensemble ! C'est le sens de cet appel à la grève : permettre aux salariés du privé et aux agents de la fonction publique d'intervenir ensemble pour peser sur les choix gouvernementaux et permettre aux autres choix portés par les organisations syndicales d'être entendus.

☛ Pourquoi suis-je concerné à la DGFIP ?

Parce que la DGFIP est bien victime de cette politique : 30 000 emplois supprimées en 10 ans, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les missions de notre administration.... Et donc conduira à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Parce que, personnellement, chaque agent est victime de cette politique : absence de revalorisation du point d'indice depuis 5 ans et pour encore 2 ans, diminution drastique des plans de promotions et donc des possibilités d'évolution de chacun.

Parce que si cette politique se poursuit, la réduction du réseau diminuera de façon importante les possibilités d'affectations et entraînera des mutations d'office ; l'imposition du RIFSEEP (rémunération individualisée) pour tous conduira à un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef ■



Contre les politiques d'austérité et la liquidation des services publics ;

☛ Pour l'abandon du pacte de responsabilité et l'arrêt de la démarche stratégique ;

☛ Pour le retrait de la loi Macron : outil de destruction des droits des salariés et du Code du Travail.

Pour en débattre la section CGT FiP organise une HMI le mardi 07 avril 2014 à 14 heures en salle 003/004

Venez nombreux !!!!!!!!!.

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST ÇA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

Retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

17/03/2015

LA CGT A 120 ANS : PRESENTE, OFFENSIVE, DERANGEANTE...

PRÉSENTE, OFFENSIVE, DÉRANGEANTE
DEMAIN COMME HIER



La Confédération Générale du Travail a été fondée au cours du congrès de Limoges en 1895, à partir des Bourses du travail locales et des fédérations de métier. Elle fête donc cette année son 120^{ème} anniversaire.

Son histoire est celle de la lutte des salarié-e-s pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie, pour l'émancipation sociale, les libertés démocratiques et l'avènement d'une société plus juste et plus humaine.

A l'heure où il est de bon ton de déclarer le syndicalisme moribond, dépassé, archaïque, il faut se souvenir que toutes les conquêtes sociales ont été le fruit de luttes pour arracher au patronat une amélioration de la situation des salariés : l'interdiction du travail des enfants, la réduction du temps de travail, la sécurité sociale, les retraites, le droit d'expression dans l'entreprise, résultent de grèves, de mobilisations, d'occupations des entreprises, de manifestations...

Certes, des erreurs ont pu être commises, comme dans n'importe quelle entreprise humaine et la CGT ne prétend pas incarner seule l'entière du mouvement social, mais posons-nous la question : la situation des salariés serait-elle meilleure si le syndicalisme de lutte qu'incarne la CGT n'avait pas existé et n'existait pas aujourd'hui ?

La virulence des attaques actuelles portées par le libéralisme contre les salariés rend d'autant plus nécessaire un syndicalisme indépendant des gouvernements et du patronat, un syndicalisme qui conteste l'ordre établi et avance des propositions d'amélioration. C'est bien ce qu'entend continuer à porter la CGT en soutenant et développant la mobilisation des salariés car, selon la célèbre formule, *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes...*

LA LOI MACRON, POUR NOUS C'EST TOUJOURS NON !

Valls et Macron auront eu besoin de l'article 49-3 pour faire passer en force leur loi à l'Assemblée (où elle reviendra après passage au Sénat). Une fois de plus, comme en Grèce et dans toute l'Europe, c'est par l'autoritarisme que sont imposées les mesures d'austérité dont la population ne veut pas.

La dernière fois que le 49-3 avait été utilisé, c'était en 2006, quand Villepin avait tenté de faire passer le CPE (contrat première embauche). Un grand mouvement de grève et de manifestations dans tout le pays avait alors forcé le gouvernement à faire marche arrière...

La loi Macron, approuvée par le MEDEF !, s'en prend aux droits des salariés via la « réforme » du marché du travail.

D'où la banalisation de l'ouverture des magasins le dimanche (comme si les salariés victimes de la baisse du pouvoir d'achat allaient acheter le dimanche ce qu'ils ne peuvent se payer le samedi !). D'où le contournement de la justice prud'homale, sa saisine devenant optionnelle. D'où la facilitation des licenciements par l'affaiblissement du contrôle de l'administration et des obligations des employeurs. D'où la dépénalisation des manquements au droit du travail par les patrons, avec la création d'amendes qu'ils pourront directement négocier !

D'où la privatisation d'aéroports régionaux et le bradage de participations de l'Etat. D'où également la libéralisation du transport par car au mépris de l'environnement.

Et, comme dans la pub, c'est pas fini ! Valls prépare une loi prévoyant des dérogations aux 35 heures et la création d'une « prime d'activité » destinée à pousser les chômeurs à accepter un travail à bas salaire.

Alors, signez la pétition contre la loi Macron à l'appel de 100 personnalités associatives, syndicales, politiques : <http://appelcontrelaloimacron.wesign.it/fr>

Et un meeting parisien unitaire se tiendra le 7 avril à 19 Heures, salle Japy (2 rue Japy dans le Paris 14) ■

L'Assemblée Générale de la section CGT DNEF se tiendra le mardi 31 mars 2015 à partir de 9 heures en salle 003\004

Au menu : rapport d'activité, préparation du III^{ème} Congrès de la CGT FIP, rapport de trésorerie de la section, élection de la commission exécutive.

Cette Assemblée Générale sera un moment privilégié de la vie démocratique de notre section. La présence de toutes et tous est donc importante.

À cet effet une autorisation d'absence d'une journée est accordée aux participant-e-s.

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST ÇA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

Retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

17/03/2015

RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL, A LA DNEF, JEUDI 12 MARS

Le Directeur Général a brièvement rencontré les organisations syndicales à l'occasion de sa venue à la DNEF.

Après lecture des expressions des différentes organisations syndicales présentes (*celle de la délégation CGT figure sur notre site*), le DG a réaffirmé que le contrôle fiscal resterait l'une des priorités de la DGFIP. Toutefois, la « sanctuarisation des effectifs » ne semble plus être à l'ordre du jour. En effet, le DG estime que « les vents porteurs du contrôle fiscal » sont plus dans les évolutions législatives que dans la pérennisation des effectifs. Le DG s'« auto satisfait » des dernières modifications législatives (création de la procédure judiciaire d'enquête fiscale, extension du droit de communication, auto liquidation de la TVA dans le secteur du bâtiment) et il estime aussi qu'une meilleure coordination entre les services et nos partenaires extérieurs (SNDJ, justice, PNF) est de nature à améliorer la qualité de la lutte contre la fraude fiscale. Globalement, le DG estime que les moyens alloués au contrôle fiscal sont satisfaisants et que nous sommes à une période extrêmement favorable en terme d'attente et d'écoute parlementaire, d'où un « nombre impressionnant » de textes législatifs bénéfiques depuis 5 ans.

En ce qui concerne la DNEF, les OS ont fait part de leurs craintes de voir certaines missions disparaître. Le DG a réaffirmé le rôle central de la DNEF en matière de recherche et de lutte contre la fraude fiscale. Néanmoins le DG n'a pas précisé quel était le rôle de la DNEF dans le cadre du PNCF et de la démarche stratégique. La CGT estime que la DNEF est un échelon insuffisamment utilisé dans la recherche et elle revendique le retour de l'élaboration de documentation, ainsi qu'un point de centralisation unique de toutes les productions documentaires de la DGFIP.

En ce qui concerne la lutte contre les carrousels TVA, les OS ont interrogé le DG et le chef de service du contrôle fiscal sur la pertinence de la stratégie initiée par la DNEF. Celle-ci se traduit par une réorientation des dossiers contrôlés. La DG n'a pas apporté de précisions sur ce point ; toutefois il a affirmé que le rôle des BIR n'était pas d'évaluer la fraude et que le recouvrement des créances fiscales était primordiale.

En ce qui concerne le DATA MINING, les OS ont fait part de leur crainte de voir le travail de terrain des enquêteurs remplacé par un travail de bureau consistant à analyser des listes. Le DG a affirmé que ces deux formes ne sont pas incompatibles.

La CGT FiP a abordé la question du régime indemnitaire. Le DG s'est « félicité » de la suppression des IFDD dans la mesure où celles-ci étaient contraires à la réglementation fiscale et sociale et il estime que la transformation des IFDD en ACF est satisfaisante sur ce point. Sur la revalorisation des frais de déplacement, le DG nous a répété une énième fois que le budget est contraint et qu'aucun ajustement n'est à l'ordre du jour. Encore une fois, le DG a oublié que les IFDD ont servi pendant longtemps d'alibi à la DGFIP pour ne pas revaloriser les frais de déplacement. Dans un contexte de restrictions budgétaires marqué par plusieurs années de gel du point d'indice, par la dépréciation des carrières et le tassement de la grille indiciaire, la question des frais de déplacement est cruciale et les collègues qui se déplacent, dans l'intérêt de l'administration pour leurs missions, n'ont pas à y être de leur poche et n'ont pas à supporter, en plus, les conséquences des coupes dans les budgets des directions et les blocages de CHORUS-FDD.

Les OS ont aussi abordé le thème de la protection fonctionnelle des agents. Le DG s'est dit très sensible à toutes les atteintes portées aux agents et il s'est dit scandalisé que des noms d'agents de la DNEF aient été divulgués dans la presse. Pour le DG, la solution est le renforcement de l'arsenal juridique. Si nous partageons la même détermination sur la nécessité de renforcer la protection fonctionnelle, la CGT FiP pense que le manque de moyens en personnels aboutit aussi à des situations de risques pour les agents. Ainsi, un contribuable qui a attendu pendant des heures à l'accueil d'un SIP ou d'un SIE peut être exaspéré de voir que ce service est obligé de fermer, car le manque d'effectif oblige les collègues à se réserver des plages horaires pour réaliser des tâches de gestion.

Enfin la CGT DNEF a interpellé le DG sur la coupure du lien intranet de la section syndicale pendant les élections professionnelles et a déploré qu'il n'ait jamais accepté de nous rencontrer à ce propos, ce qui a entraîné une situation particulièrement délétère avec la direction de la DNEF et a été contre-productif puisque ce qui gêne particulièrement la DG est la présence du tract incriminé sur Internet ; or, la fermeture du lien Intranet n'a eu aucune incidence sur le site Internet... Un échange aurait été plus bénéfique ! ■

Permanence syndicale sur l'entretien professionnel le vendredi 20 mars au local syndical CGT, salle 330 de 13 à 14 heures

Comprendre le compte rendu d'entretien, demander conseil, préparer un recours, notre section syndicale est à votre écoute, n'hésitez pas à solliciter nos élus.

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST ÇA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

Retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

17/03/2015

✂ Contrôle fiscal : rencontre avec le DG

La CGT Finances Publiques a rencontré, le 24 février dernier, le Directeur général qui a présenté ses orientations en matière de contrôle fiscal. Le compte-rendu est à lire sur notre site national (rubrique *Missions*) <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12112>. Un groupe de travail, présidé par M Parent qui explicitera ces réformes, est annoncé pour le 5 mars prochain. Nous en rendrons compte...

✂ Grèce : le changement c'est tout de suite ! Quelques exemples :

L'ancien ministre des finances du gouvernement Samaras, battu par Syriza, fait l'objet d'une enquête par les autorités anti-corruption pour avoir transféré à l'étranger (banque HSBC, tiens, tiens) 450 000 €. Transfert qu'il a reconnu. C'est ce même ministre qui vantait les mérites de la politique d'austérité imposée à la Grèce par la Troïka !

La presse grecque note que le ministre anti-corruption du gouvernement Syriza a franchi "*une première étape décisive contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent*" en faisant saisir 404 millions € des comptes bancaires de 17 personnes qui ne pouvaient justifier leurs actifs de plusieurs millions au vu des revenus déclarés. La première des priorités du ministère anti-corruption serait de fermer les actifs de 33 autres personnes, suspectées d'évasion à grande échelle et de blanchiment d'argent. Les femmes de ménages du Ministère des Finances, licenciées par l'ancien gouvernement en 2013, campent depuis 500 jours (et nuits) devant le ministère. Elles sont devenues le symbole de la lutte contre l'austérité imposée au pays. Elles ont rencontré le nouveau ministre, Yanis Varoufakis qui les a informées des initiatives prises par le gouvernement afin d'assurer leur réintégration : les postes statutaires seront rétablis, comme s'y était engagé Syriza.

Le gouvernement soumettrait au Parlement 4 projets de loi : des mesures de soutien aux victimes de la crise humanitaire (électricité gratuite pour 300 000 ménages, transport gratuit pour les chômeurs et précaires, etc.) ; interdiction des expulsions de logement ; règlement des dettes des particuliers envers l'État (remboursement en 100 tranches, etc.) ; rétablissement de l'ERT, la radio-télévision publique, avec réembauche de tous ses travailleurs licenciés.

Le Parlement grec a annoncé la création d'une commission d'audit de la dette du pays pour distinguer la part légitime de l'illégitime. En effet, l'envolée de la dette grecque est largement imputable, outre les politiques d'austérité imposées, à des taux d'intérêt extravagants et à une baisse des recettes publiques provoquée par des cadeaux et des amnisties fiscales. D'autre part, devant le Parlement grec, le premier ministre Alexis Tsipras annonçait sa volonté de mettre sur pied une commission sur les réparations allemandes dues en raison de l'Occupation. « L'Allemagne, malgré les crimes du IIIe Reich (...), a bénéficié – avec raison – d'une série de soutiens. La plus importante d'entre elles a été la restructuration des dettes de la Seconde Guerre mondiale avec le traité de Londres de 1953 », a-t-il asséné. Le ministre de la Justice, Nikos Paraskevopoulos, s'est, quant à lui, dit prêt à saisir des biens immobiliers allemands afin de garantir le remboursement.

✂ Les nouveaux chiens de garde

Que d'articles dans la presse ! Syriza aurait capitulé devant la BCE, le FMI et la Commission européenne, parce que son programme serait irréaliste, inapplicable et que les réalités économiques auraient mis fin à l'utopie que constituerait une politique qui souhaite mettre fin à la catastrophe humanitaire résultant d'années d'austérité imposée par les banques et les institutions de l'Europe libérale. Cette campagne est destinée à discréditer toute alternative aux politiques actuellement appliquées en Europe pour le plus grand profit des multinationales et des banques. On n'est pas obligé de se laisser enfumer...

✂ Déclassement salarial important pour les jeunes fonctionnaires

Selon une étude publiée par le ministère de la Fonction publique, l'écart entre le niveau d'étude et celui de l'emploi occupé est particulièrement important pour les jeunes fonctionnaires. 55 % des lauréats d'un concours externe de catégorie B avaient un Bac+3 en poche en 2010. L'étude montre par ailleurs que 26,1 % des agents affirment avoir un niveau de vie inférieur à leurs parents au même âge. Ce taux est de 24,4 % dans le secteur privé. Lien vers l'étude : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statistiques/etudes/Surqualification-et-sentiment-de-declassement.pdf>

✂ Les discriminations en forte hausse en 2014

Le Défenseur des droits annonce, dans son rapport d'activité 2014, une hausse des réclamations de plus de 23 %. Près de 75.000 dossiers ont été traités l'an dernier. « *L'origine représente 65 % des saisines en matière de service public, et reste le premier critère invoqué en matière d'accès aux biens essentiels, tels que le logement privé et les comptes bancaires et en matière d'emploi privé où il atteint 22,6 %. Notons un nombre important de discriminations multiples en emploi à l'endroit des femmes étrangères, pouvant notamment prendre la forme de harcèlement sexuel.* »

✂ L'ouverture des magasins le dimanche va faire grimper les prix

D'après un directeur de recherche du CNRS, l'ouverture des magasins le dimanche a entraîné une augmentation des prix de 4 % au Canada et au USA. L'ouverture le dimanche en Italie, depuis 2013, a quant à elle engendré la fermeture de nombreuses petites surfaces entraînant d'importantes destructions d'emplois. Eric HEYER, Directeur adjoint de l'OFCE, va jusqu'à proposer de mettre un prix plus élevé sur les produits pour les consommateurs qui font leurs courses le dimanche !

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST ÇA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

Retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

17/03/2015